Omage aux anciens prisonniers du camp Stalag 369 à l’ocasion du 100ème anniversaire de l’armistice

2019-01-11

Le 22 novembre 2018, on a solennellement rendu ommage aux anciens prisonniers du camp Stalag 369 en célébrant aussi le100ème anniversaire de l’armistice.

Frédéric de Touchet, Consul Général de France à Cracovie, a remercié le Maire de Cracovie Jacek Majchrowski pour avoir renové le monument es anciens prisonniers du camp Stalag 369 et du terrain qui l’entourait. Il a affirmé que les travaux effectués témoignent de l’importance de garder dans la mémoire des gens qui luttaient pour la liberté, la mémoire des autorités, des combattants, des élèves de l’école primaire 49 qui s’occupent constamment de ce lieu. Il a aussi exprimé sa joie de la présence du Consul Général d’Allemagne, qui prouvait l’importance de la coopération polono-allemande,

Selon Monsieur le Consul, la France n’oublie non plus et tiens à marquer cet anniversaire essentiel, ce dont témoigne entre autres la présence du colonel Philippe Abraham, commandant en chef de la mission française de l’armée dans l’Ambassade de France à Varsovie. «L’année 2018 est particulièrement important parce que nous célébrons le 100me anniversaire de l’armistice en 2018, nous rendons (…) l’hommage aux millions de personnes qui luttaient dans ce conflit exceptionnellement mortel.Cette situation concerne la France qui a perdu quasiment 1,5 millions de ses citoyens dans cette période, et son territoire a été ravagé (…) Cela concerne également les Polonais qui se sont engagés dans l’armée française, tout en donnant le témoignage de leurs valeur militaire et engagement, pour que la Pologne puisse renaître après cent vingt-trois ans de la captivité» - a dit Frédéric de Touchet.

Plus de 11 milles prisonniers de guerre ont été détenus dans le camp Stalag, la plupart étaient les Français, aussi les Belges et Hollendais. Ils souffraient à cause du traitement inhumain, ne perdaient pas pourtant leur dignité et trouvant la consolation en résistance et en aide des habitants qui habitaient dans l’environ.

Dès 1945, les deux pays tenaient à construir un monde plus sûr, en créant des mécanismes qui garantissaient la paix en Europe et dans le monde. La culmination de ce processus est la création des communautés européennes, et ensuite de l’Union Européenne. «Aujourd’hui, où le monde fait face aux nouveaux et sérieux menaces, la memoire de ceux qui y étaient avant nous, et se sacrifiaient pour notre liberté et prospérité, doit rester l’exemple (…). Face aux dangers, la France et la Pologne doivent rappeler que l’unité est la force, et que le respect des règles de la liberté, égalité, fraternité qui nous unissent, oblige à continuer et approfondir cette ambition commune. C’est la même ambition qui était incarnée par Général de Gaulle, dont l’anniversaire est célébré le 22 novembre. Elle est essentielle pour la France, la Pologne et l’Europe».